

TRANSCANADA DOIT CESSER TOUS TRAVAUX DANS L'HABITAT ESSENTIEL DES BÉLUGAS

Québec, le 27 avril 2014 — La compagnie TransCanada doit ordonner à ses sous-traitants la cessation immédiate de tous travaux dans l'habitat essentiel des bélugas du Saint-Laurent. C'est ce que sont venues dire aujourd'hui à Cacouna, lors d'une manifestation, des personnes représentant de grands groupes environnementaux du Québec et des regroupements de citoyens mobilisés autour du projet de pipeline et de terminal.

« Cet arrêt doit durer tant et aussi longtemps que l'Office national de l'énergie (ONÉ) et le BAPE n'auront pas complété l'évaluation environnementale et l'examen public du projet de pipeline et de terminal qu'ils entendent réaliser, et tant que les gouvernements du Canada et du Québec n'auront pas décidé de leur sort », affirme Jérémie Guay-Chénard, porte-parole de Stop Oléoduc.

Les demandes des manifestants s'appuient sur les recommandations de spécialistes de renom qui étudient les bélugas et les cétacés du Saint-Laurent. Jeudi, ces spécialistes ont fait parvenir aux autorités de TransCanada et de Pêches et Océans Canada (MPO) des lettres pour demander, d'une part, que cessent les travaux en cours (levés sismiques) et, d'autre part, que les autorités n'autorisent pas les travaux de forages qui devaient suivre les levés et qui font l'objet d'une demande d'autorisation.

« Ces travaux préliminaires que constituent les levés sismiques et un programme de forages ont et vont avoir des impacts directs et cumulatifs sur les bélugas du Saint-Laurent. Même si la première phase (levés) a été autorisée sous conditions, cette activité est illégitime, risquée et inutile dans l'état actuel du projet. Le promoteur agit de manière arrogante, comme s'il était sûr à l'avance que son projet allait être accepté », estime pour sa part Christian Simard, de Nature Québec.

« Il est irresponsable de la part de TransCanada, à ce stade du projet, de procéder à des sondages aussi intrusifs et dangereux pour le béluga, alors qu'on n'a pas fait l'analyse du projet dans son ensemble ni évalué des scénarios alternatifs. », d'ajouter Kim Cornelissen, vice-présidente de l'AQLPA.

Le nouveau gouvernement du Québec doit mettre Ottawa en garde et affirmer son autorité quant à l'autorisation du projet

Selon les organismes, le nouveau gouvernement du Québec doit mettre son pied à terre et exiger d'Ottawa qu'il n'autorise aucuns travaux comme les levés et les forages tant que l'évaluation environnementale du projet de terminal n'aura pas été complétée par son ministère et que le BAPE n'aura pas examiné, autorisé ou rejeté le projet de terminal. On sait que le projet de terminal est soumis à l'approbation de Québec et que le béluga (population de l'estuaire) est une espèce protégée par la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables du Québec*.

Quant au projet global de TransCanada, le gouvernement du Québec doit mener sa propre évaluation environnementale par l'entremise du BAPE, en plus de mettre en place un processus de décision formelle où le Québec ne serait pas impuissant face au fédéral. « Le pipeline de TransCanada traverserait le sud du Québec sur une longueur de 730 kilomètres et les Québécois doivent être consultés et pouvoir rejeter ce projet s'ils le souhaitent, étant donné les risques que celui-ci pose pour les communautés », affirme Charles Latimer, responsable de la campagne Océans de Greenpeace.

« Pour nous, il est inacceptable que TransCanada aille de l'avant avec des travaux à impact avant même d'avoir déposé son projet à l'ONÉ. C'est aussi très méprisant envers les Québécois que cela se fasse avant que nous ayons procédé à notre propre évaluation environnementale, par le BAPE. Nous dénonçons vivement cette façon odieuse de se comporter dans ce dossier », déclare pour sa part Martin Poirier de NON à une marée noire dans le Saint-Laurent.

Enfin pour Marie-Neige Besner, de la coalition Bas-Saint-Laurent pour une prospérité sans pétrole, « Si ce projet voyait le jour, il s'agirait du premier port d'envergure destiné à l'exportation de pétrole brut au Québec. Sa construction nécessiterait plusieurs mois de travaux industriels dans l'habitat des bélugas et augmenterait considérablement le transport de matières dangereuses par voie maritime et ferroviaire, en plus du projet d'oléoduc Énergie Est. Cela est inacceptable pour l'avenir des Québécoises et Québécois. Québec n'a jamais accepté de devenir une pétroprovince, au contraire. »

Les organismes qui participeront à la marche et qui signent ce communiqué sont :

Groupes citoyens régionaux

- Mouvement Stop Oléoduc
- Non à une marée noire dans le Saint-Laurent
- Bas-Saint-Laurent pour une prospérité sans pétrole
- Pétroliques anonymes Rivière-du-Loup
- Regroupement interrégional sur le gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent
- Marche des Peuples

Mouvement environnemental

- Nature Québec
- SNAP, section Québec
- Greenpeace
- Coalition Saint-Laurent
- Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
- Fondation David Suzuki

Mouvement autochtone

- Idle No More Québec

— 30 —

Information :

Héloïse Fernandez, coordonnatrice aux communications et aux sollicitations

Tél. : (418) 931-1131

communications@naturequebec.org